

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le 21 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 15 mai 2019, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE -

#### ABSENTS ET EXCUSES :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mmes Marie-Josée HENRARD - Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE - Mrs Jesus SIMON - Bruno CASSEN - Mmes France POUDEX - Nadine PEYRIN

#### POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. André DROUIN  
 Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
 Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO  
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE  
 M Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : CONVENTION POUR L'UTILISATION DES IMAGES DE LA FERIA**

L'association Contact Light a produit un chant festif de la féria de Dax. Son projet comprend la réalisation d'un CD et d'un clip vidéo de ce chant.

Ce chant et son clip seront présentés officiellement le 25 mai dans les arènes de Dax à l'occasion de la coupe des Landes de basket.

L'association a sollicité la ville de Dax pour l'utilisation des images de la féria produites lors de l'édition 2018 de l'événement, pour la réalisation de son clip vidéo.

Les images de la féria produites par la ville de Dax ont été réalisées par la société Air Images.

Une convention tripartite entre la ville de Dax, producteur, Air Images, auteur, et l'association contact Light, concessionnaire, permet donc d'encadrer la concession des droits d'utilisation des images de la féria 2018 à titre gracieux et pour une durée de cinq années.

Une subvention d'un montant de 1500 euros sera attribuée à l'association Contact Light pour la réalisation de la chanson de la féria.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention tripartite d'utilisation des images de la féria.

AUTORISE Madame le Maire à verser la subvention d'un montant de 1 500 euros sur le budget des fêtes.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20190521-15-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 22 Mai 2019*

«La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>) ».